

InfoLettre



Réseau Cités des métiers • n° 38 • février 2014

ÉDITO

Très chers collègues,

Difficile en ce début février, de ne pas faire un petit retour en arrière sur la Winter School de la Rochelle qui a tenu toutes ses promesses.
Autant dans la qualité des intervenants en plénière et dans les ateliers que dans celui de l'accueil, et du dynamisme de l'équipe de la Rochelle qui nous a reçus.
Plus besoin de faire la preuve que la Winter School est un moment clé de la vie du réseau et chaque fois l'occasion d'un nouveau départ .
Vers Erasmus+ et les projets européens, qui peuvent donner l'opportunité aux Cités des métiers de lier de nouveaux partenariats, vers de nouveaux ancrages institutionnels.
C'est l'occasion aussi de rappeler que notre infolettre ne peut vivre que grâce à vous, aux informations que vous pouvez nous fournir, aux thèmes que vous avez l'occasion de développer .
Je tiens, une fois n'est pas coutume, à saluer le travail de Rita Bencivenga, qui tout au long de l'année fait en sorte que ce canal de communication soit bien vivant.

Avec mes cordiaux messages,

Grégoire Evéquoz, président du Réseau CDM

NOUVELLES DU RESEAU

WINTER SCHOOL 2014

Tous les participants ont salué la qualité de l'accueil et de l'organisation et en remercient l'équipe de La Rochelle et ses partenaires. La qualité des contenus et des échanges a été également appréciée de tous et c'est à l'ensemble des Cités qui y ont contribué que les remerciements s'adressent, quelle que soit la nature de la contribution, performer, leader, rapporteur, médiateur d'intercompréhension, ou simple participant aux ateliers.
Vous trouverez ci-dessous le bilan quantitatif et qualitatif que la Cité des métiers de La Rochelle tire de cette WS.
Vous pourrez trouver prochainement sur le site du réseau *http://www.reseaucitesdesmetiers.com* dans la rubrique événements les archives de cette WS en photos et vidéo. Dès à présent, vous pouvez trouver sur l'intranet *http://www.intranetcdm.org/* le programme détaillé des ateliers avec le sommaire des interventions (concepts-clés) et le cas échéant les diaporamas qui ont été projetés dans une ou deux langues en fonction de la nationalité des participants à l'atelier concerné. Vous y trouverez également prochainement les rapports rédigés par les rapporteurs qui complètent la vidéo de restitution des ateliers. Les Cités des métiers qui n'ont pas encore de code intranet ou qui rencontrent des difficultés d'accès sont invitées à m'en faire part.
Les posters du « Forum des innovations » seront envoyés aux dirigeants de CDM qui nous en feront la demande soit sous forme de « prêt de l'exposition » soit sous forme de pdf à imprimer sur place. Plusieurs dirigeants ont déjà manifesté leur intérêt d'en faire une exposition dans leurs locaux pour partager l'information avec les collaborateurs et les partenaires qui n'ont pas eu la chance d'être présents à la Rochelle.
Une Winter School s'achève à peine qu'au-delà de la capitalisation des résultats il nous faut déjà penser à la suivante et, en profitant du souffle, se fixer un programme de travail pour poursuivre le partage de nos expériences et encore mieux mutualiser. C'est pourquoi, en préalable, un appel est lancé aux rapporteurs qui ne l'ont pas encore fait de nous communiquer leur rapport le plus rapidement possible afin que des groupes de travail transnationaux puissent se mettre en place en associant tout le réseau.
Ensuite, c'est à Claudio Oliva que revient cette tâche de nous lancer un appel stimulant à la réflexion en se faisant l'avocat du diable pour nous rappeler nos fondamentaux. Vous trouverez ci-après quelques pistes d'amélioration qu'il propose de travailler en vue de la WS 2015. Nous reviendrons par contre dans une prochaine infolettre sur les groupes de travail qui vont se poursuivre ou se mettre en place en 2014.

Contact :
Bernadette THOMAS
Bernadette.THOMAS@universcience.fr

BILAN ET RETOUR DE LA CITE QUI L'A ACCUEILLIE

La Winter School 2014 s'est achevée après trois jours riches de rencontres, de surprises et de belles découvertes. Une fois encore, nous avons démontré la capacité d'ingénierie et d'innovation de nos Cités des métiers, mais aussi la force de notre réseau.
Largement inspirée par ses illustres prédécesseurs, l'équipe de La Rochelle s'est

mobilisée avec conviction et s'est trouvée renforcée par les liens tissés au cours de cette manifestation. Ce fut une édition particulièrement fréquentée, jugez plutôt :

* 181 personnes présentes sur les différents temps de travail, dont 112 femmes et 69 hommes
* 27 Cités des métiers, et deux territoires invités, car fortement intéressés par notre label
* 7 nationalités présentes (Portugal, Espagne, Italie, Belgique, Suisse, Pologne, France)
* 56 performers sur les ateliers
* 11 intervenants en séance plénière

Les discussions ont parfois été intenses, la controverse constructive. Elles nous conduisent à réinterroger nos modes de fonctionnement, et la relation avec nos partenaires. Elles nous convient à scruter la singularité de nos territoires, afin de répondre le plus étroitement possible à ses besoins. Elles nous invitent également à renforcer notre visibilité, afin d'accroître notre crédibilité dans le paysage de l'orientation tout au long de la vie.
Il nous appartient maintenant de concrétiser les axes de progrès esquissés durant les ateliers. On a en particulier, identifié les sujets suivants : l'accentuation de la formation des conseillers, la mesure de l'efficacité de nos processus, la complémentarité des offres de service par rapport à nos partenaires, la relation avec les entreprises, l'adaptation de nos outils aux nouvelles pratiques de recherche d'information.
Pour ce faire, nous allons, dans le cadre du réseau, définir des groupes de travail auxquels chacun contribuera à la mesure de ses compétences.
L'équipe de La Rochelle garde au coeur la chaleur de ces rencontres, et remercie chacun d'entre vous pour sa contribution à la réussite de cette huitième édition. Un chaleureux remerciement à l'équipe de Marseille pour la très sympathique et non moins efficace collaboration sur le site internet, à Bernadette et Rita pour leur investissement, et à notre vénéré Président du réseau Grégoire Evequoz et son état-major pour la confiance qu'ils nous ont témoignée.

Contacts :
Arlette MARECHAL
a.marechal@mde-larochelle.fr
Juliette LEROY
j.leroy@mde-larochelle.fr

WINTER SCHOOL 2014 : QUELQUES PISTES DE REFLEXION

La tribu des Cités des métiers est affectueuse et pleine de sollicitude, comment elle l'a montré admirablement à La Rochelle, où tout, à commencer par nos hôtes, a été chaleureux et positif.
Le modèle de déroulement de la Winter School lui-même, qui a été reproduit pour cette huitième édition, est un bon modèle. Nous parlons d'une ressource rare, d'une occasion unique, en particulier pour les professionnels, de se rencontrer et de grandir ensemble.
C'est pourquoi je pense qu'il serait positif de réfléchir toutefois ensemble à rendre en 2015 notre Winter School encore plus utile et éloquente. Pour être plus explicite, voici, grosso modo, mes réflexions et suggestions:
a) La Winter School a été créée pour fournir une occasion d'échanges et de parole entre les opérateurs. Nous devons accentuer cette fonction d'échange, parce que la Winter School n'est pas un lieu décisionnel, mais en fait, un lieu de formation. Le meilleur résultat de la Winter School est un processus de « culture » des idées, qui construit un flux générant, qui permet de se rapprocher un peu plus pour mieux se connaître, et de se souvenir réciproquement des autres, parfois après ou à cause d'une vive et belle discussion.
b) Nous avons eu des ateliers où il y avait quatre présentations. C'est trop. Chacune d'entre elles méritait d'être approfondie davantage. Si nous ne voulons pas produire un effet vitrine, le nombre des présentations devrait être réduit à une ou deux maximum, choisies de façon critique, ou stimulées par les organisateurs, sur la base de leur utilité et capacité à déclencher une discussion.
c) Il serait intéressant de travailler non seulement sur les bonnes pratiques mais ainsi sur les mauvaises, sur nos faiblesses et nos échecs. Ainsi que sur la diversité: bien sûr, nous obéissons tous à notre charte des Cités des métiers, mais nous sommes plus différents que ce que nous donnons à voir. Pourquoi ne pas utiliser davantage cette diversité comme matériel d'échange et de croissance mutuelle?
d) Souvent, nous parlons des nouvelles ingénieries, de projets aux "frontières" des Cités des métiers. C'est bon, parce que c'est dans les lignes d'ombre que se trouve la relation avec le monde extérieur, avec ce qu'elle comporte de subjectivités, de confrontation aux problèmes réels. Cependant, il y a peut-être aussi d'autres questions qui devraient être abordées davantage: le fonctionnement quotidien de nos plates-formes, notre malaise en tant qu'opérateurs face au malaise des autres, le thème de l'identité, la dimension opérationnelle de partenariats, en bref et en d'autres termes, ce qui fait notre quotidien.
En attendant de se revoir à la Winter School 2015 !

Contact :
Claudio OLIVA
coliva@comune.genova.it

Strategies Territoriales des Cites des metiers

A la Winter School 2014, l'atelier B5 était d'une nature différente des ateliers habituels puisque consacré aux stratégies territoriales des Cités des métiers. Il a réuni l'ensemble des managers de Cités présents à la Rochelle et quelques invités issus de la région Poitou-Charentes. Les travaux ont permis de faire un tour d'horizon confirmant que l'on voit globalement se développer actuellement deux types d'implantation territoriale:
1) des réseaux régionaux (un ou plusieurs sites avec des centres associés voire des pôles d'expertise métiers) souvent liés notamment en France à un CARIF (Centre d'Animation, de Ressources et d'Information sur la Formation) et/ou à un OREF (Observatoire Régional Emploi Formation), qui constituent un réseau d'opérateurs au service des professionnels de la formation, de l'insertion, de l'orientation et de l'emploi ; financés par l'Etat et/ou les Régions dans le cadre des contrats de projets, ils sont en relation avec les partenaires sociaux et les acteurs de la formation professionnelle.
2) des CDM que l'on pourrait qualifier de "CDM de bassin d'emploi" qui peuvent être adossées à une structure locale comme par exemple en France où elles sont souvent liées à une maison de l'emploi.
Quels que soient les pays, les objectifs sont partout et toujours à la fois très simples et très ambitieux : lisibilité, visibilité, proximité, réactivité et la spécificité des Cités des métiers a été réaffirmée : pouvoir aider les individus à la fois à court et à long termes. Cet atelier a été aussi l'occasion de revenir sur les fondamentaux de l'offre des Cités des métiers et en particulier sur le fait qu'elles doivent se développer autour de l'articulation entre un espace de conseils conforme au label, une fonction événementielle dans et hors les murs et une fonction d'exposition du type "découverte des métiers" le tout dans un esprit favorisant l'auto formation et l'empowerment des personnes.

Contact :
Olivier LAS VERGNAS
Olivier.LASVERGNAS@universcience.fr

Sites web des Cités des métiers

Les sites web des Cités des métiers sont en constante évolution :

- en vue de leur prochaine ouverture, la CDM de Montpellier vient de créer son site web : *www.citedesmetiersmontpellier.fr* et celle du Val-de-Marne fait appel au mécénat : http://www.cg94.fr/files/1309/cite_des_metiers_dossier_de_mecenat.pdf ;
- la Cité des métiers de Marseille et de PACA et celle des Côtes d'Armor ont récemment renouvelés leur site web.

Le site de la Cite des metiers de Marseille & de PACA fait peau neuve !

Après environ 9 ans de bons et loyaux services, www.citedesmetiers.fr, le site de la CdM de Marseille & de PACA prend de nouvelles couleurs, pour une meilleure information de nos publics et partenaires sur notre offre de services et nos évènements en région. Plus ergonomique et convivial, avec notamment un moteur de recherche permettant à l'internaute de filtrer ses recherches par thème (formation, emploi, évènement, lieu, métier), ce site portail présente l'offre Conseil & Services autour des 4 pôles Orientation, Formation Emploi Création d'activité, ainsi que l'ensemble de la documentation en ligne sur les métiers. L'ensemble des événements y est relayé dès la page d'accueil, via un agenda, un slider et un focus sur les temps forts à venir. Chaque évènement peut être partagé sur Facebook et Twitter, ou encore être envoyé par mail.
Pour mieux communiquer auprès de nos partenaires, ce site grand public se décline, via la rubrique « Qui sommes-nous ? » de la page d'accueil en un site institutionnel, présentant le concept du Réseau Cité des métiers, nos partenaires, nos bilans d'activité, nos services. Avec un focus dès la page d'accueil sur le nombre de visiteurs, à Marseille et dans nos Centres associés.
Bonne navigation à toutes et à tous !

Contact :
Isabelle CHEVALIER
ichevalier@citedesmetiers.fr

De nouvelles couleurs sur le site internet de la Cite des Metiers des Cotes d'Armor !

Nous avons réalisé un petit « toilettage » pour dépasser l'effet de lassitude lié à notre « vieux site Internet » ... sans avoir à investir financièrement !
Les professionnels de la Cité des métiers qui vont très régulièrement sur le site commençaient à ressentir un léger coup d'essoufflement.
Heureusement, les visiteurs le découvrent souvent pour la première fois et n'ont pas ce sentiment de lassitude.
Même si on sait que ce ressenti de nos professionnels est un critère extrêmement subjectif, il fallait réagir. On sait combien il est important de tenir le site à jour non seulement sur le fond mais aussi sur la forme.
De plus, nous avions de nouvelles choses à dire car nos évènements ont légèrement évolué.
Depuis le 1er janvier 2014, voici les quelques nouveautés que nous avons apportées:

- Un formulaire d'inscription par évènement
- Des détails plus précis et mieux organisés pour chaque événement

- Un agenda organisé par pays du département
- Une harmonisation des couleurs du site avec le nouvel agenda départemental
- Une couleur par type d'événement
- Une nouvelle page pour l'historique des évènements

Tous les mois, nous envoyons, aux 7500 internautes abonnés, une newsletter qui rappelle les évènements du mois.

Et nous utilisons évidemment régulièrement notre page Facebook ! Cela permet de diffuser des nouvelles informations et des actualités très régulièrement. Il y a une vraie interactivité pour le public : possibilité de déposer des commentaires et/ou de partager de l'information (2.500 amis)! (Facebook/citedesmetiers22)

Venez découvrir notre site internet sur : www.citedesmetiers22.fr

Contact :
Annabelle LEBAS
a.lebas@citedesmetiers22.fr

APPELS A PROPOSITIONS DE L'UNION EUROPEENNE

APPEL A PROPOSITIONS DU PROGRAMME ERASMUS+

Erasmus+, le programme de l'UE pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport pour la période 2014-2020 vient de paraître.

Deux actions de ce programme peuvent offrir en particulier des opportunités intéressantes pour les Cités des métiers :

-**Les actions dans le domaine de la mobilité** permettront de soutenir, parmi d'autres, la mobilité du personnel de l'éducation des adultes. Ce sont les agences nationales qui gèrent ces appels à propositions, que vous trouverez à la page : http://www.erasmusplus.fr/penelope/index.php (date limite de dépôt de candidatures: 17 mars 2014)

-**La coopération pour l'innovation et les échanges de bonnes pratiques entre structures européennes** se concrétisera via des **"*partenariats stratégiques*"** dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la jeunesse, gérés par les agences nationales, et via des **"*alliances de la connaissance*"** et les **"*alliances sectorielles pour les compétences*"** gérées par la Commission européenne, http://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/index_en.htm. (Dates limites de dépôt des candidatures: respectivement les 3 et 30 avril 2014)

Les Partenariats stratégiques de l'éducation des adultes : un projet de partenariat stratégique dans la formation professionnelle doit avoir pour vocation de proposer des méthodes, pratiques, cursus innovants dans secteur de l'éducation des adultes ; à encourager l'adéquation des parcours avec les besoins du marché du travail ; à soutenir la qualité des dispositifs de formation, à en améliorer la flexibilité et l'accessibilité pour les publics d'apprenants adultes; à promouvoir l'acquisition de bonnes pratiques et la coopération entre les acteurs de l'éducation des adultes et les acteurs publics locaux et régionaux, notamment.

Les actions soutenues au titre de cette action clé sont censées apporter des effets positifs et durables sur les organisations participantes, sur les systèmes de gouvernance qui mettent en œuvre ces actions ainsi que sur les personnes directement ou indirectement impliquées dans les activités organisées.

Les coopérations dites « trans-sectorielles », faisant intervenir au sein d'un même partenariat des acteurs d'horizon très divers (organisme de la formation, collectivités, établissements d'enseignement supérieur, entreprises,…) souhaitant travailler ensemble sur une problématique commune sont largement plébiscitées.

Les "alliances de la connaissance" et les "alliances sectorielles pour les compétences" sont des partenariats à grande échelle entre des instituts d'enseignement supérieur et des entreprises. L'objectif est d'accroître la créativité, l'innovation et l'entreprenariat en offrant des possibilités d'apprentissage intéressantes pour les étudiants dans un véritable environnement professionnel et en développant de nouvelles approches de cursus et pédagogiques.

Les alliances de la connaissance sont transnationales et impliquent au minimum six organisations indépendantes d'au moins trois pays participant au programme, dont au moins deux établissements d'enseignement supérieur et au moins deux entreprises.

Les « alliances sectorielles pour les compétences » ou les partenariats entre des organismes d'éducation et de formation et des entreprises, visent à promouvoir l'employabilité en créant de nouveaux cursus spécifiques aux secteurs et en développant des méthodes innovantes d'enseignement et de formation.

Les « alliances sectorielles pour les compétences » impliquent au minimum 9 organisations indépendantes d'au moins 3 pays participant au programme, dont au moins 2 issus des États Membres. Une organisation ne peut être impliquée dans plus d'une application « alliances sectorielles pour les compétences ».

En outre, les « alliances sectorielles pour les compétences » doivent inclure au moins une organisation de chacune des trois catégories suivantes dans chacun des pays impliqués dans l'Alliance:

1. Entités publiques ou privées qui fournissent de l'enseignement et de la formation professionnels (EFP).

2. Entités publiques ou privées qui ont une expertise sectorielle et sont représentatifs de / dans un secteur donné (au niveau régional, national ou européen)
3. Entités publiques ou privées qui ont une fonction de régulation pour les systèmes de formation et d'éducation (au niveau local, régional ou national)
Le Guide (http:// ec.europa.eu/ programmes/ erasmus-plus/ documents/ erasmus – plus – programme - guide_en.pdf) contient tous les détails.
Informations générales sur ERASMUS+ : *http://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/index_en.htm*

Contact :
Rita BENCIVENGA
rita.bencivenga@universcience.fr

AGENDA

8 février 2014

CDM de Rome et du Lazio

18h-20h Remise du Prix de la Fourmi d'Or à Mario Monge, président de la CDM, lors de la clôture du Forum du tiers secteur

12 février 2014

CDM de La Villette

Réunion du bureau du réseau

13 février 2014

CDM du Val-de-Marne

Matin Inauguration de la CDM à 11h00 à Choisy-le-Roi

Après-midi Réunion des managers 13h30-16h30

26 février 2014

CDM de Liège

Matin Conférence de presse en présence notamment du Ministre wallon de l'Economie et de l'Enseignement supérieur

Après-midi Réunion de travail sur le multipartenariat

27 février 2014

CDM de Montpellier

Matin formation de l'équipe CDM (personnel et conseillers)

Après-midi Inauguration de l'exposition « *La Cité des Métiers, Mode d'emploi(s)* » et signature de conventions avec les partenaires

CDM du Val-de-Marne

3, 4 et 6 mars 2014

Formation de l'équipe CDM (personnel et conseillers)

ADRESSE DE CONTACT

L'adresse e-mail à utiliser pour toutes informations concernant l'InfoLettre, la Winter School et l'Assemblée Générale est : *labelCDM@universcience.fr*
Merci de votre collaboration,

Bien cordialement,

Grégoire Evéquoz
Président du Réseau CDM

Bernadette Thomas
Chargée du label des CDM
Rédactrice en chef

Rita Bencivenga
Chargée de mission à la délégation exécutive

www.reseaucitesdesmetiers.com